

DOMAINE :	DROIT - ECONOMIE - GESTION
UFR/Ecole... :	UFR DROIT ET SCIENCE POLITIQUE
SITES :	Campus Croix-Rouge (Reims)
MENTION DE LICENCE :	Droit
PARCOURS TYPE :	L.As 2 - Licence 2 Accès santé
SEMESTRE :	3

Modalités d'enseignement de la formation* :

* cocher la - les case-s conservée-s

- Formation Initiale
 Formation Continue
 Apprentissage
 Contrat Professionnel

Unité d'Enseignement		Elément Constitutif (Enseignement)		CNU	ECTS	Volume horaire			Session 1			Session 2
U.E.	Intitulé	Intitulé				CM	TD		CC (100%)	CC + CT (50% + 50%)	CT (100%)	
31	UE 31 - Droit	1	Droit civil 3 (les contrats)	1	6	33	20			3 (50%) + ET 3h (50%)		ET 3h
32	UE 32 - Droit	1	Droit administratif général 1	2	6	33	20			3 (50%) + ET 3h (50%)		ET 3h
33	UE 33 - Droit	1	Droit public financier	2	3	30				OT		OT
		1	OU Droit pénal général	1								
		2	1 TD au choix entre ces deux matières (matière non choisie en CM)		3	30	15		3 (50%) + ET 3h (50%)			ET 3h
34	UE d'ouverture	1	Institutions européennes (UE, CEDH)	2	3	24				ET 1h30		ET 1h30
		2	Sociologie Politique 1	4	3		24	2				OT
		2	OU Histoire de la justice et du procès	3				2				
35	UE Transversale	1	Langue vivante 3	11/12	4		20		3		Dispensés de TD : OT	OT
		2	Elément libre : valorisation de l'engagement étudiant OU UET/UE libre DSP OU matière supplémentaire de l'U34 OU stage (2 semaines - rapport)		2						OT	OT

Date du vote en conseil de gestion : 07/01/2021

Date du vote de la CFVU : 21/09/2021

QCM : Questions à choix multiples

QROC : Questions à réponses ouvertes et courtes

* Elément libre ou stage pour les étudiants en mineure Santé

DOMAINE :	DROIT - ECONOMIE - GESTION
UFR/Ecole... :	UFR DROIT ET SCIENCE POLITIQUE
SITES :	Campus Croix-Rouge (Reims)
MENTION DE LICENCE :	Droit
PARCOURS TYPE :	L.As 2 - Licence 2 Accès santé
SEMESTRE :	4

Modalités d'enseignement de la formation* :

Formation Initiale

* cocher la - les case-s concernée-s

Formation Continue

Apprentissage

Contrat Professionnel

U.E.	Unité d'Enseignement Intitulé	Filière de santé	Élément Constitutif (Enseignement)		CNU	ECTS	Volume horaire				Session 1			Session 2	
			Intitulé				CM	TD		CC (100%)	CC + CT (50% + 50%)	CT (100%)			
41	UE 41 - Droit	1	Droit civil 4 (responsabilité civile)		1	6	33	20				3 (50%) + ET 3h (50%)		ET 3h	
42	UE 42 - Droit	1	Droit administratif général 2		2	6	33	20				3 (50%) + ET 3h (50%)		ET 3h	
43	UE 43 - Droit		Droit de la peine		1									OT	
			OU Droit et contentieux constitutionnels		2	3	30								
			OU Droit commercial		1										
			1 TD au choix entre ces trois matières (matière non choisie en CM)		3	30	15				3 (50%) + ET 3h (50%)				
44	UE 44 - spécifique santé 6 ECTS Choisir un parcours de 2 ou 3 EC, parmi les 5 EC proposés, pour être crédité de 6 ECTS (le choix de la combinaison EC1 + EC3 permet de créditer 6 ECTS). La validation de cette UE est nécessaire pour être classé en santé. N.B.: l'étudiant peut choisir des EC supplémentaires optionnels (*)	Choix de différents EC parmi les 5 EC disponibles	EC1 Spécifique médecine		2 (*)	13	4					CT (100%) - QCM et/ou QROC - 2 h		CT (100%) - QCM et/ou QROC - 2 h	
			EC2 Spécifique odontologie		2 (*)	16						CT (100%) - QCM et/ou QROC - 1 h		CT (100%) - QCM et/ou QROC - 1 h	
			EC3 Spécifique pharmacie		4 (*)	28	6					CT (100%) - QCM et/ou QROC - 2 h		CT (100%) - QCM et/ou QROC - 2 h	
			EC4 Spécifique maieutique		2 (*)	12	4					CT (100%) - QCM et/ou QROC - 1 h		CT (100%) - QCM et/ou QROC - 1 h	
			EC5 Spécifique métiers de la rééducation		2 (*)	14	2					CT (100%) - QCM et/ou QROC - 1 h		CT (100%) - QCM et/ou QROC - 1 h	
45	UE Transversale		Langue vivante 4		11/12	4		20		3			Dispensés de TD : OT	ET 1h30	
			Culture et pratique du numérique (bureautique)		27	2		15		2				EM 2h	
46	UE 46 - spécifique santé facultative Possibilité de choisir des EC supplémentaires optionnels. Ces EC seront pris en compte dans le calcul de la moyenne interclassant les étudiants comme indiqué dans le règlement intérieur.	Choix de différents EC parmi les 5 EC disponibles	EC1 Spécifique médecine		0	13	4					CT (100%) - QCM et/ou QROC - 2 h		CT (100%) - QCM et/ou QROC - 2 h	
			EC2 Spécifique odontologie		0	16						CT (100%) - QCM et/ou QROC - 1 h		CT (100%) - QCM et/ou QROC - 1 h	
			EC3 Spécifique pharmacie		0	28	6					CT (100%) - QCM et/ou QROC - 2 h		CT (100%) - QCM et/ou QROC - 2 h	
			EC4 Spécifique maieutique		0	12	4					CT (100%) - QCM et/ou QROC - 1 h		CT (100%) - QCM et/ou QROC - 1 h	
			EC5 Spécifique métiers de la rééducation		0	14	2					CT (100%) - QCM et/ou QROC - 1 h		CT (100%) - QCM et/ou QROC - 1 h	

QCM : Questions à choix multiples

QROC : Questions à réponses ouvertes et courtes

Date du vote en conseil de gestion :	07/01/2021
Date du vote de la CFVU :	21/09/2021

(*)
Chaque formation de santé (Médecine, Maieutique, Odontologie, Pharmacie, Métiers de la Rééducation) propose 1 EC correspondant, permettant de valider 2 ECTS (O, Ma, MR) ou 4 ECTS (Ms, P).
Chaque étudiant doit choisir différents EC parmi les 5 EC disponibles lui permettant de valider 6 ECTS.
L'UE 44 est validée lorsque la moyenne des différents EC choisis, calculée à partir des notes des EC est $\geq 10/20$.
La validation de l'EC d'une formation de santé est nécessaire pour être classé dans la(les) filière(s) des études de santé correspondante(s).
La validation de l'UE 44 donne 6 ECTS au maximum quelque soit le nombre d'EC choisis.

EC supplémentaires optionnelles :
Un étudiant peut choisir des EC supplémentaires optionnels, qui correspondent alors à une UE spécifique santé facultative (UE 46)
Le cumul des ECTS acquis à l'UE 44 et à l'UE 46 ne peut être supérieur à 6 ECTS, tout autre EC validé dans l'UE 46 fera l'objet d'une inscription au supplément au diplôme.
En cas de choix d'EC supplémentaires optionnels, la meilleure moyenne aux différents EC des UE 44 et 46 permettant la validation des 6 ECTS de l'UE 44 sera prise en compte.
Les différentes EC des UE 44 et 46 se compensent.